



Quand l'aventure se transforme en fiasco

Le projet d'université Paris-Saclay devait réunir une grande diversité d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Au départ, il y eut la Fondation de coopération scientifique (FCS). Son texte fondateur indiquait l'objectif de créer un nouveau modèle d'université française, notamment dans sa gouvernance. Cet affichage fut retiré, mais l'idée était bien là. En réponse à la campagne d'initiative d'excellence (Idex), un projet portant en germe tous les éléments pouvant conduire à la réalisation de cet objectif fut déposé. À la clé, une logique élitiste (l'excellence continuellement rappelée) et une mise en concurrence sauvage des établissements, tant sur le plan national qu'international, et la poursuite d'un nouveau saint Graal... le classement de Shanghai. À la suite de la loi ESR de 2013, l'Idex s'est tout naturellement coulée dans le nouveau moule avec l'instauration d'une Communauté d'universités et établissements (Comue) réunissant 19 entités.

Après l'échec de l'évaluation en fin de période probatoire de l'Idex et sa prolongation de dix-huit mois, une fenêtre existait pour mettre en échec cette politique et rediscuter des attentes de chacun. Trop d'intérêts étaient en jeu et la marche forcée imposée avait laissé trop de rancœurs et de peurs pour permettre des échanges constructifs et une réaction organisée des personnels. La réponse « institutionnelle » fut la création d'un « groupe des 7 » dont AgroParisTech était absent : « On prend mieux les décisions à quelques-uns. » Et hors de question de laisser les syndicats et les élus faire entendre leur avis... Belle image du futur promis.

In fine, la direction de l'université Paris-Sud a de bonnes chances de mettre la main sur les « bijoux de la couronne » : une université Paris-Saclay agrégeant les financements, la visibilité internationale, les masters de haut niveau, certes très bien placée dans le classement de Shanghai, mais qui laissera de côté les « mauvais élèves » : les universités de Versailles Saint-Quentin et d'Évry, considérées comme moins bien cotées, et les écoles ne souhaitant pas « s'intégrer » avec la fusion comme perspective. Enfin, le projet d'université Paris-Saclay, tel qu'il se dessine depuis quelques années et tel qu'il ressort du texte du G7, renforce nos craintes d'un laminage des règles de fonctionnement démocratiques, existant aujourd'hui tant au sein des universités que dans l'enseignement supérieur agricole.

Dans ce contexte, il reste trois options pour la « petite » école AgroParisTech :

- fusionner et abandonner ses spécificités (interdisciplinarité autour du vivant, place importante du terrain et des modes participatifs d'enseignement, fonctionnement à « taille humaine ») ;
- rester isolée et perdre ainsi cette longue tradition de (co)portage de DEA puis de masters et d'une école doctorale reconnue ;
- rester « associée » sans savoir aujourd'hui les tenants et aboutissants d'une telle position.

La pilule est d'autant plus difficile à avaler pour le personnel et les étudiants d'AgroParisTech que ce projet d'université est concomitant au projet de déménagement de ses sites franci-

liens sur le plateau de Saclay, auquel les membres élus du personnel et des étudiants (20 sur 22) de son CA s'étaient opposés. Depuis, nos craintes se sont confirmées : transports inadaptés, parc de logements prévu sur place insuffisant, projet immobilier choisi sans avis des élus du CA...

Entre déménagement imposé et inadapté et un projet d'université qui frôle le fiasco, les belles idées de départ s'envolent et la machine des fusions d'établissements poursuit sa course infernale... tandis que l'instabilité des conditions de travail est à son comble. ● *La section AgroParisTech*

L'excellence ne protège pas de l'austérité !

Le déficit de l'UGA devrait atteindre 13,3 millions d'euros en 2020, pour un budget de 462 millions d'euros en 2017, dont 363 millions d'euros de masse salariale.



Comme ailleurs, ce déficit est structurel : désengagement de l'État et sous-estimation du montant et de la hausse de la masse salariale, auxquels s'ajoutent une ponction de 10 millions d'euros sur les réserves avant la fusion et une compensation incomplète du coût de celle-ci.

Le Plan de retour à l'équilibre (PRE) annoncé par la présidence assume ainsi l'austérité imposée par l'État. Les deux tiers de la réduction budgétaire porteraient sur la formation et la recherche, engendrant baisse de notre potentiel scientifique et dégradation de nos missions : une centaine de postes gelés (enseignants-chercheurs surtout), des centaines d'heures d'enseignement supprimées, chute du nombre de contrats doctoraux financés.

Aucun scénario alternatif (notamment impliquant les moyens Idex) n'a été envisagé et soumis au débat. Le vote du PRE en conseil d'administration a même été effectué sans consultation préalable du comité technique, conduisant l'ensemble des organisations syndicales à déposer un recours en annulation. ●

Françoise Papa et Claudine Kabane

Action en justice pour mauvaise gestion



Depuis le départ de l'ancien président Youssoufi Touré en mars 2016, les révélations sur sa gestion hasardeuse vont bon train. Un pré-rapport de l'IGAENR pointe de nombreux dysfonction-

nements, un déficit budgétaire de l'ordre de 12 millions d'euros et un fonds de roulement déficitaire. Rien de surprenant pour les élus SNESUP, qui n'ont eu de cesse de dénoncer les dérives de l'ancienne équipe. Aujourd'hui, la nouvelle présidence tente de colmater les brèches par un plan de retour à l'équilibre rejeté par son propre CA et qui pénalise d'abord les formations et la recherche. Le rapport final des inspecteurs n'est toujours pas rendu public : le dépôt d'une plainte contre X voté par le CA va peut-être permettre enfin d'y avoir accès.

Certes, les ardoises laissées par l'ancien président sont salées, dont une de 57 915,50 euros à la suite de la grand-messe de la CPU. Mais rien ne peut masquer la responsabilité de la tutelle, à commencer par la loi LRU et le manque criant de moyens alors que les effectifs étudiants progressent fortement. ●

La section locale